

COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY



Le 14 mai 2018 à 20h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s’est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Gilbert KAHN, Maire.

Convocation du 07 mai 2018 – Nombre de membres 45 – Présents 30

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRE sur Sarthe et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

CLÉMOT Dany, DE MIEULLE Roger, JAHIER Eliane, HERVÉ Jean-Pierre, ATANI Béatrice, DUSACRE Luc, MOGUET Françoise, LEDERNET Christian, CHERRE Christelle, ANIS Didier, BÉRON Michel, adjoints,

ANIS Odile, BACHELOT Elisabeth, CLERGEAUD Jean-François, CURNIL Véronique, DE RICHEMONT Xavier, DEFOIS Christine, DIARD Françoise, DRION Emmanuel, ETOURNEAU Patrice, FREULON Véronique, GIRARD Jean-François, GOUJON Anne, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, RENON Sandrine, SUREAU Anita, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : MACÉ Christian (procuration à ANIS Odile), MAISON Jenny (Procuration à MOGUET Françoise), STAHL Carole (procuration à LECOURT Sylvie).

Absents excusés : BROSSIER Sandrine, DE MIEULLE Jeanne-Marie, GILBERT André, JUBEAU Jean-Louis, MANDALE Christopher.

Absents : CHAILLOUX Nicolas, COQUEREAU Thierry, GUIARD Jérôme, PORTIE Jérôme, ROUSSEAU Marcel, TURQUAIS Jean-Maximilien, ZIMMERMANN Valérie.

Madame ATANI Béatrice a été désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU 14 MAI 2018

1) Procès-verbal du 9 AVRIL 2018

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2018 est accepté à l’unanimité.

2) Versement d’un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de dépannage réalisées entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017 sur le réseau d’éclairage public.

Le conseil municipal accepte le versement au SIEMML d’un fonds de concours d’un montant de 1 309,65 € TTC sur un montant cumulé de travaux s’élevant à 1 746,20 € TTC.

3) Avenant N°1 à la convention passée entre la commune et la CCALS de gestion de service pour l’exercice de la compétence assainissement collectif.

Le conseil municipal accepte cet avenant N°1 et autorise M. le Maire à le signer.

4) Tarifs 2018 du camping le Moredena :

Les tarifs ci-annexés sont acceptés.

5) Budget Primitif 2018 de la commune – Décision modificative N°1 :

La décision modificative suivante est acceptée :

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Libellé	Montant		Chapitre	Libellé	Montant	
Compte		Chapitre	Compte	Compte		Chapitre	Compte
	SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT		
002	Reprise déficit de fonctionnement 2017	6 606,16		002	Reprise excédent de fonct 2017	60 920,53	
002	Reprise déficit de fonctionnement 2017 du		6 606,16	002	Reprise excédent fonct 2017 des		60 920,53
	BUDGET ASSAINISSEMENT DE CHEMIRE				BUDGETS ASSAINISSEMENT		
					MORANNES et DAUMERAY		
023	Virement à la section d'investissement	54 314,37					
023	Virement à la section d'investissement		54 314,37				
	TOTAL DEPENSES DE FONCT	60 920,53			TOTAL RECETTES DE FONCT	60 920,53	
	SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT		
	OPERATIONS NON AFFECTEES				OPERATIONS NON AFFECTEES		
				021	Virement de la section de fonct.	54 314,37	
				021	Virement de la section de fonct.		54 314,37
	208 - VOIRIE ET MATERIEL CHEMIRE						
	DAUMERAY MORANNES	141 536,47		001	Reprise excédent d'invest.2017	91 822,10	
2151	Réseaux de voirie		141 536,47	001	Reprise excédent d'invest.2017 des		91 822,10
					BUDGETS ASSAINISSEMENT CHEMIRE		
					DAUMERAY ET MORANNES		
	74 - BATIMENTS DAUMERAY	4 100,00					
2181	Installations générales, agencements		4 100,00				
	75 - RESTAURANT SCOL.DAUMERAY	500,00					
2181	Installations générales, agencements		500,00				
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	146 136,47			TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	146 136,47	

6) Adoption en non-valeur de créances éteintes :

A la demande du trésorier de SEICHES SUR LE LOIR le conseil municipal accepte d'éteindre une partie des créances cantine et assainissement de 2011 à 2016 pour un montant total de 1 633,49 €.

7) Proposition d'acquisition de la parcelle F 1484 ZA les Loges à MORANNES :

Le conseil municipal donne son accord pour la vente de cette parcelle au prix de 4 € le m². Superficie 1 689 m².

8) Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics – Accessibilité des ERP aux personnes handicapées – Echancier des travaux :

Les échanciers suivants sont présentés et acceptés:

- Travaux de mise en accessibilité voirie et espaces publics : de 2018 à 2030.
- Travaux de mise en accessibilité des ERP : de 2018 à 2020.

Les échanciers sont consultables en Mairie.

9) Installation classée pour la protection de l'environnement – Avis sur le projet d'exploiter un élevage avicole de 40 000 emplacements au lieu-dit Barraize à St Denis d'Anjou :

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette installation.

10) SIVM de DURTAL – représentation de la commune :

Monsieur Gilbert KAHN est élu nouveau délégué suppléant au SIVM de DURTAL.

Les délégués titulaires restent inchangés : M. Jean-Luc DAVY et M. Luc DUSACRE.

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray

Affichage le 18 mai 2018.

Le Maire,

Gilbert KAHN.